

## COMPTE RENDU DU BUREAU 10 JANVIER 2024

### 1. Validation du compte-rendu du Bureau du 30 novembre 2023.

- Le compte rendu est validé.

### 2. Communication et relations internes du CDD : remplacement de la Vice-Présidente

Madame Dora LAHLOU, membre du CDD en charge de la communication, a souhaité se désengager de l'instance en raison de son activité professionnelle qui ne lui permet plus de dégager suffisamment de temps pour participer activement à sa mission de chargée de communication et relations extérieures.

Il est proposé de constituer un binôme pour prendre en main la partie technique COM. Monsieur Alain CLAVEL MORROT, membre du CDD depuis l'origine et bon communicant, est suggéré en binôme avec Jade COINDARD, apprentie du CDD.

### 3. Retour sur le Colloque sur l'eau du 9 décembre 2023.

Voici le document envoyé aux membres :

#### BILAN COLLOQUE



#### COMMUNICATION

L'invitation au colloque a été diffusée de plusieurs façons. Dans un premier temps, des invitations classiques ont été adressées par mail à la liste protocolaire habituelle : membres du CDD CASA, C2D d'Antibes CDD de la CRCD, Parlementaires, Conseillers Communautaires, DGS CASA, Maires CASA et fonctionnaires territoriaux, mais aussi à certains étudiants ayant exprimés un intérêt pour l'évènement.

Dans un second temps, l'annonce du colloque a été publiée sur Nice Matin, suivie d'une interview du Président du CDD Monsieur Bernard TOMASINI.

L'inscription était réalisable via un formulaire (Google form), disponible sur les invitations et sur le site du CDD. De plus, les intéressés pouvaient contacter par mail ou téléphone les

organisateurs.

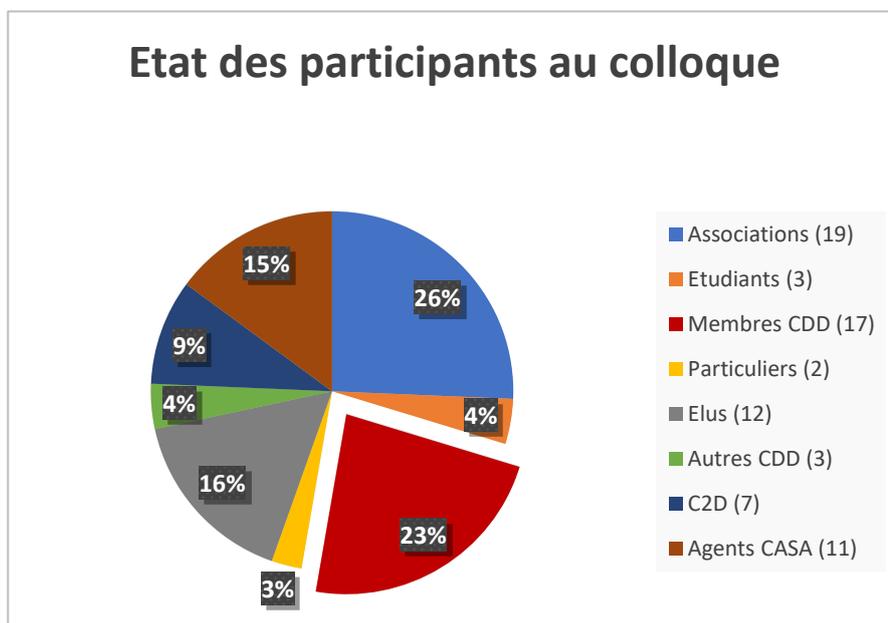
## INSCRIPTIONS & PRESENCES

Un Save The Date a été diffusé aux futurs invités environ deux mois avant le colloque. Les invitations, elles, sont parties un mois avant l'évènement. Un peu plus de la moitié des inscrits ont été recensés une semaine après l'envoi du formulaire d'inscription. Un deuxième pic a été observé quelques jours avant le colloque.

A la clôture du formulaire, le 8 décembre au soir, on comptait 79 inscriptions (sans prendre en compte les intervenants).

Le 9 décembre, jour du colloque **plus de 80 personnes** étaient présentes. A la fin de celui-ci, environ 60 personnes sont restées pour profiter du buffet.

### REPARTITION DES PARTICIPANTS (voir annexe)



Cinq personnes se sont présentées sans être inscrites préalablement.

### POINTS FORTS POINTS FAIBLES

#### Participation :

**Points faibles :** Membres du CDD et parlementaires.

**Points forts :** Associations, Agents CASA, Etudiants, bonne satisfaction dans l'ensemble et notamment des élus CASA (Président)

#### Organisation

**Points faibles :** accès, date proche des fêtes.

**Points forts :** qualité de l'accueil, esthétique du site, agencement de la salle, services CASA et Antibes.

#### Contenu et table ronde

**Points faibles :** pas assez de temps de parole pour les personnes de la salle.

**Points forts :** qualité de l'animation, niveau des interventions

## IMAGES DU COLLOQUE



## SUITE DU COLLOQUE

Une page dédiée à l'événement sera publiée sur le site du CDD avec :

- Un texte introductif qui explique le contexte et informe de la production d'un avis.
- La vidéo avec des repères pour les moments clefs et quelques photos
- La retranscription écrite du colloque.
- Une invitation à proposer des idées sur le thème à rejoindre le CDD et à contribuer à ses travaux.

Il est proposé d'envoyer aux membres du CDD la retranscription du colloque avec une synthèse faisant ressortir les préconisations identifiées. Les groupes pourront se saisir du sujet afin de produire un avis. Le travail pourra également s'inspirer des travaux de la CNCD sur l'eau.

L'avis sera ensuite validé en Assemblée Plénière du CDD, présenté aux élus de la CASA, transmis aux services de l'Etat et aux CDD de la Région Sud PACA, au titre des sujets retenus pour leur transversalité.

## 4. Feuille de route 2024

La feuille de route est riche. Le CDD est déjà engagé auprès de la CASA sur certaines politiques publiques et 3 auto saisines voulues par les membres (Biodiversité, Tourisme 2050, et Loi ZAN).

Concernant le séminaire sur le CDD, Carole GHIBAUDO (VP Patrimoine Environnement) et Thierry LESPINASSE (VP Aménagement du territoire et Politique de la Ville) apporteront leur concours dans son montage. Un rendez-vous est prévu avec le prestataire en charge de l'organisation de ce séminaire pour bien en préciser les attentes.

### FEUILLE DE ROUTE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CASA 2024



#### Séminaire sur le CDD

Le programme serait à la fois un peu théorique et surtout participatif.

- La démocratie de proximité, où est-on?
- Comment améliorer la participation citoyenne sur un territoire, avec quels outils ?
- Comment améliorer le fonctionnement du CDD de la CASA?

#### Travaux en cours ou à venir

- Colloque l'eau et le territoire : préparation d'un avis.
- Biodiversité (et pollinisation).
- Suivi des avis.

#### Engagement du CDD auprès de la CASA

- Projet Alimentaire Territorial (CDD membre du comité de pilotage).
- Poursuivre le déploiement de la fresque alimentaire.
- Action avec les JO.
- CASA 2040 travailler sur le projet d'aménagement stratégique et le document d'objectifs.
- Stratégie partagée de gestion du littoral (CDD membre du comité de pilotage).
- Stere CASA : poursuivre la participation à l'élaboration (CDD membre du comité de pilotage).
- CAS'Adapt : poursuivre la participation à l'élaboration (CDD comité de pilotage).

## 5. Rapport d'activités (2022-2023)

En application de l'article L5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil de développement doit établir un rapport d'activité, qui est examiné et débattu en Conseil Communautaire. Le rapport d'activité 2022-2023 va donc être préparé.

Il est proposé aux Vice-Présidents de donner leur avis sur la trame suivante :

- Délibération + note d'accompagnement
- Propos introductif Président et Directeur
- Le CDD : 20 ans de démocratie contributive au service du territoire
- Un CDD mobilisé sur les compétences prospectives de la CASA
- Un CDD sur le terrain au contact de la population et des acteurs locaux
- Un CDD en action au-delà de ton territoire
- Perspectives 2024 – 2026

## **6. Point sur la CNCD et la CRCD**

Sous l'impulsion du CDD de la CASA la Coordination Régionale Sud PACA trace son chemin. Elle a entamé un rapprochement avec le CESER en vue d'être un interlocuteur de terrain. Des contacts sont déjà pris avec la préfecture de Région et le CESER. En décembre dernier, le Préfet de Région a ouvert un siège pour cette coordination. Les Conseils de Développement, moteurs de cette démarche, ont désigné Monsieur TOMASINI comme représentant. Une communication du Président de la CASA au Président de la Région doit être faite. Une Visio conférence réunira prochainement les membres de la CRCD.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.